

218C1048 CH0012214059-FS0565

12 juin 2018

<u>Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 451-2-1 du code monétaire et financier et L. 233-7 du code de commerce)</u>

LAFARGEHOLCIM LTD

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 6 juin 2018, complété par un courrier reçu le 12 juin, les sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois NNS Luxembourg S.à r.l., NNS S.à r.l.-SPF et NNS 3 S.à r.l.-SPF ¹ (sises 35F avenue John Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) ont déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi de concert en baisse, le 18 mai 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LAFARGEHOLCIM LTD et détenir de concert, à cette date, 30 275 639 actions LAFARGEHOLCIM LTD représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
NNS Luxembourg S.à r.l. (détention effective)	19 705 639	3,25
NNS Luxembourg S.à r.l. (détention par assimilation)	2 500 000	0,41
Total NNS Luxembourg S.à r.l.	22 205 639	3,66
NNS S.à r.lSPF (détention par assimilation)	5 670 000	0,93
NNS 3 S.à r.lSPF (détention par assimilation)	2 400 000	0,40
Total concert	30 275 639	4,99

Ce franchissement de seuils résulte de l'expiration de contrats d'options d'achat à dénouement physique portant sur des actions LAFARGEHOLCIM LTD détenus par les sociétés NNS 3 S.à r.l-SPF et NNS Luxembourg S.à r.l.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société NNS Luxembourg S.à r.l. a précisé détenir, au 18 mai 2018, 2 500 000 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'options portant sur 32 tranches de 156 250 options d'achat européennes à dénouement physique, exerçables au prix de 59,06 CHF par action LAFARGEHOLCIM LTD entre le 3 avril et le 3 juillet 2018. La société NNS Luxembourg aura par ailleurs la possibilité d'opter pour un dénouement en espèce desdites options;

¹ Sociétés détenues à 100% par NNS Jersey trust, dont le trustee est la société de droit des îles Caïmans Elian Corporate Trustee (Cayman). Ledit trust est un trust irrévocable et discrétionnaire établi selon les lois des îles caïmans et constitué par M. Nassef Sawiris, étant précisé qu'il en est également le bénéficiaire avec ses descendants et certaines fondations charitables (« *charities* »).

² Sur la base d'un capital composé de 606 909 080 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- la société NNS 3 S.à r.l. -SPF a précisé, au 18 mai 2018, détenir 2 400 000 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'options portant sur 50 tranches de 100 000 options d'achat européennes à dénouement physique, exerçables au prix de 59,0625 CHF par action LAFARGEHOLCIM entre le 6 mars et le 27 juillet 2018. La société NNS 3 S.à r.l.-SPF aura par ailleurs la possibilité d'opter pour un dénouement en espèce desdites options.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société NNS S.à r.l.-SPF a précisé détenir, au 18 mai 2018, 5 670 000 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d' « *equity forward* » à dénouement en espèces et exerçable à tout moment jusqu'au 4 juillet 2018 sur la base d'une formule de prix prédéterminée.

2. Le déclarant détenir de concert, au 5 juin 2018, 28 838 139 actions LAFARGEHOLCIM LTD représentant autant de droits de vote, soit 4,75% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
NNS Luxembourg S.à r.l. (détention effective)	19 705 639	3,25
NNS Luxembourg S.à r.l. (détention par assimilation)	1 562 500	0,26
Total NNS Luxembourg S.à r.l.	21 268 139	3,50
NNS S.à r.lSPF (détention par assimilation)	5 670 000	0,93
NNS 3 S.à r.lSPF (détention par assimilation)	1 900 000	0,31
Total concert	28 838 139	4,75

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société NNS Luxembourg S.à r.l. a précisé détenir, au 5 juin 2018, 1 562 500 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'options portant sur 32 tranches de 156 250 options d'achat européennes à dénouement physique, exerçables au prix de 59,06 CHF par action LAFARGEHOLCIM LTD entre le 3 avril et le 3 juillet 2018. La société NNS Luxembourg aura par ailleurs la possibilité d'opter pour un dénouement en espèce desdites options;
- la société NNS 3 S.à r.l. -SPF a précisé, au 5 juin 2018, détenir 1 900 000 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d'options portant sur 50 tranches de 100 000 options d'achat européennes à dénouement physique, exerçables au prix de 59,0625 CHF par action LAFARGEHOLCIM entre le 6 mars et le 27 juillet 2018. La société NNS 3 S.à r.l.-SPF aura par ailleurs la possibilité d'opter pour un dénouement en espèce desdites options.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société NNS S.à r.l.-SPF a précisé détenir, au 5 juin 2018, 5 670 000 actions LAFARGEHOLCIM LTD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat d' « *equity forward* » à dénouement en espèces et exerçable à tout moment jusqu'au 4 juillet 2018 sur la base d'une formule de prix prédéterminée.

2